L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue du Champ-de-Mars

NOUVELLE-ORLÉANS

MARDI 18 JUIN 1878

Electeurs Attention !

Règlements du comité de paroisse.

Des élections primaires du parti démocrate-conservateur, seront tenues le mardi 29 juin, dans chaque des wards de la ville, pour le choix des délégués qui composeront la convention de paroisse. On sait que cette convention sera chargée de choisir les candidats aux différentes fonctions, notamment celles de maire, d'administrateur, de représentants, etc. Les mêmes délégués participeront au choix des candidats au Congrès des deux premiers districts congressionnels.

On voit que le choix des candidats pour les fonctions les plus importantes dépendront de la composition de la convention de paroisse. Nous ne saurions donc trop engager tous les bons citoyens à se conformer aux conditions exigées pour être admis à voter aux élections primaires du 29 juin, et à s'entendre pour le choix de bons délégués favorables à la cause des réformes et de l'économie.

Nous publions ci-dessous les règlements adoptés par le comité de paroisse dans sa séance du 22 afin que les électeurs puissent les consulter.

RÈGLEMENT I.

Les officiers de chaque club central de ward devront être : un président, un vice-président, un secrétaire, un trésorier, deux délégués au comité de paroisse et tels autres officiers que les différents clubs jugeront nécessaires.

Les officiers devront être élus par les électeurs démocrates et conservateurs de chaque ward, à une élection qui devra avoir lieu en vertu des règlements ci-dessous prescrits.

RÈGLEMENT II.

Il devra y avoir un enregistrement et une révision de l'enregistrement des votants du parti démocrate-conservateur de la paroisse d'Orléans, dans différents wards, vingt-cinq jours avant ladite élection.

RÈGLEMENT III.

Les électeurs de chacun des wards de la ville de la Nile-Orléans étant membres du parti démocrate-conservateur, devront être convoqués à chaque club central de ward trente jours avant ladite élection, par chacun des présidents, par avis qui devra être publié, dans un ou plusieurs journaux quotidiens de la paroisse, durant au moins trois jours avant ladite élection. A ces assemblées chaque président de club central de ward devra désigner deux commissaires, un juge d'enregistrement et d'élection et donner aux différentes factions du ward une représentation équitable; à cet effet, le président devra porter augmenter le nombre des commissaires. Tous les juges, commissaires et contrôleurs (inspecteurs) devront être choisis par le président, parmi ceux dont les noms lui seront transmis par les différentes factions.

Il sera du devoir des commissaires de délivrer, à chaque électeur enregistré, un certificat d'enregistrement—certificat qui devra porter les signatures d'au moins deux commissaires d'enregistrement, être contresigné par le juge d'enregistrement et d'élection et qui donnera audit électeur le droit de voter à toutes les élections primaires.

Immédiatement après la clôture de l'enregistrement, les livres d'enregistrement de chacun des wards devront être remis à un comité d'inspecteurs désignés par les présidents des clubs centraux de ward, de la manière ci-dessus indiquée. Ce comité devra revoir, avec soin, ledit enregistrement et pourra, par le vote d'une majorité des membres de tout le comité, effacer des livres les noms qui n'auraient pas dû y être inscrits. Il devra transmettre ces noms à chaque club central, à une assemblée qui devra avoir lieu trois jours avant la date de ladite élection. Aucun de ceux dont les noms auront été effacés des livres d'enregistrement ne pourra voter à une élection primaire quelconque à moins de preuve d'erreur ou par un vote de la majorité des membres présents à l'assemblée de chacun des clubs centraux.

RÈGLEMENT IV.

Dans tous les cas où un club central, par une majorité des membres présents, décidera que deux ou plus de deux boîtes à scrutins sont nécessaires à la dite élection primaire, le président devra désigner, pour chaque boîte, deux commissaires qui devront agir avec le juge. Les électeurs devront alors voter numériquement et à un seul endroit—poll.

RÈGLEMENT V.

Si le président d'un club central négligeait ou refusait d'exécuter les réglements établis, il sera du ressort du comité de paroisse de désigner les commissaires, le juge d'enregistrement et d'électionet et de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de ces réglements.

RÈGLEMENT VI.

Il sera du devoir des commissaires et du juge de certifier le résultat de l'élection et de transmettre ce certificat, le premier lundi qui suivra l'élection, au président des clubs centraux. Le dit certificat devra être endossé par le président et envoyé au comité de paroisse. Une majorité des commissaires et le juge devront décider toutes les questions qui pourraient surgir à l'élection. Ils devront être guidés par les réglements établis.

RÈGLEMENT VII.

Personne ne pourra voter à une élection primaire quelconque à moins qu'il ne soit inscrit sur les livres d'enregistrement d'Etat de 1878 et ne soit membre du parti démocrate, conservateur. Les polls devront être ouverts de six heures du matin à 8 heures du soir.

RÈGLEMENT VIII.

Dans les wards où il n'y aura qu'une seule liste de candidats aux places d'officiers du club central et où une élection loyale pourra avoir lieu à une assemblée générale sans assemblée — ces réglements pourront être suspendus.

En addition aux réglements qui précèdent, voici le texte d'une résolution adoptée :

Résolu que, les clubs centraux des divers wards désigneront l'endroit où l'élection des officiers des clubs et l'organisation des dits clubs auront lieu par vote; que cette élection aura lieu en endroit autre que celui qu'aura choisi le club central sera nulle.

Circulaire adressée aux Clubs de Wards.

Comité de Paroisse.
Parti Démocrate-Conservateur.
Nile-Orléans, 23 mai, 1878.

Aux Présidents des Clubs centraux de Wards.

Conformément aux réglements adoptés par ce comité, les instructions suivantes sont publiées pour vous servir de guide.

Vous réunirez vos clubs respectifs le samedi 1er juin 1878, et à cette réunion, vous nommerez (conformément aux réglements, un juge d'enregistrement et d'élection et des commissaires d'enregistrement en nombre qui que vous le jugerez nécessaire.

Le lundi 3 juin, vous ferez ouvrir les livres d'enregistrement dans vos wards respectifs et vous chargerez vos commissaires de changer le lieu du bureau d'enregistrement, tous les trois jours, de façon à fournir à chaque électeur de votre ward toutes les facilités de s'enregistrer. Vous ferez clore les livres d'enregistrement le jeudi 20 juin 1878, époque à laquelle les registres seront remis à un comité d'inspecteurs dont les devoirs sont prescrits par le réglement III.

Le mercredi 26 juin 1878, vous réunirez vos clubs dans le but d'entendre le rapport du comité des inspecteurs.

Vous fournirez au juge d'enregistrement et d'élection et au comité d'inspecteurs une copie des réglements.

HENRY C. BROWN,
Président du Comité de Paroisse.
A. J. KELLY,
Assistant-Secrétaire.

State National Bank.

Nouvelle-Orléans, 13 juin 1878.

Avis est donné que le capital de cette banque, lequel était de HUIT CENT CINQUANTE MILLE PIASTRES, à été réduit, par un vote des actionnaires, le 22 mai 1878, à QUATRE CENT VINGT-CINQ MILLE PIASTRES et que cette réduction a été approuvée par le contrôleur de la monnaie.

Tous les créanciers d'actions dont les noms apparaissent sur les livres de la banque à la date de la réduction du capital ont droit à leur part des bénéfices égal au dividende déclaré par la réduction du capital ne devant indiquer que sur le nouveau capital en capital réduit.

CHAS. L. C. DUFEY,
13 juin—2jours. Caissier.

OFFICIEL.

Comité Central de l'Etat.

Salle du Comité Central de l'Etat, Pour démocrate-conservateur de l'Etat, Nouvelle-Orléans, 1er mai 1878.

Le comité s'est réuni aujourd'hui, à 8 heures et demie du soir, sous le président M. Pierre Phillips, à l'Hôtel. Le col. I. W. Pickton secrétaire du président et en quorum était présent.

Les résolutions suivantes ont été lues et adoptées :

Il est résolu que la convention du parti démocrate conservateur de la Louisiane aura lieu à Baton-Rouge, à l'effet de désigner un candidat aux fonctions de Trésorier d'Etat et de représentants, au Congrès, des différents districts congressionnels de l'Etat.

Il est résolu que la représentation, à la convention, sera d'un délégué par chaque deux cents votes donnés, en 1876, au candidat démocrate conservateur aux fonctions de gouverneur, et d'un délégué par chaque nombre qui sera au-dessous de 200 et excédera 100.

Il est résolu que des dimensions ayant existé, dans certaines paroisses, à la dernière campagne,—dissensions à la suite desquelles des factions ont désigné deux listes de candidat—ce qui a fait perdre au parti démocrate conservateur plusieurs membres de la Législature ; ces dissensions, si elles continuent, devant être un danger imminent pour les candidatures démocrates dans certaines localités—le Président du Comité Central de l'Etat est autorisé à appeler une convention et prendre toutes les dispositions nécessaires en vue des élections primaires dans une paroisse quelconque, dans un ward quelconque de la Nouvelle-Orléans, où des factions refuseront de s'unir dans une convention, dans les quarante jours qui suivront la réunion de la convention d'Etat.

Sur motion, le comité s'est ensuite ajourné.

PHILIPPE POWER Jr,
secrétaire.

P. J. SULLIVAN,
sous-secrétaire.

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi nos jeunes gens le goût de l'étude, en faisant naître entre eux une louable émulation, en leur ménageant une occasion de se produire, en offrant, enfin, aux plus habiles un témoignage de sympathie.

1° Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix : le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être reçus par le secrétaire *au plus tard*, le 31 octobre; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier écolier réglé avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le recto des pages; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur affecté aux concours annuels.

7° La présentation des prix se fera publiquement, en séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite *sur* une enveloppe cachetée, *dans* laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

9° Les enveloppes correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

11 Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose :

DE LA PUISSANCE DE L'ÉDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294, Nouvelle-Orléans.

F. TUJAGUE, O. CARRIÈRE,
MERCIER, S. MARTIN, D. M. P.,
FÉLIX LIMET, ALFRED MERCIER,
RAOUL JUMONVILLE.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de postes français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés :

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants : Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie);

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord; Brésil; République Argentine; Japou; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi); Perse (voie du golfe Persique); colonie et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais; Inde britannique (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Bassorah (Turquie d'Asie) de Guadur (Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Laboan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité; enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres envoyées par les bureaux dont il s'agit en France, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

AUX IMPRIMEURS.

Nous avons constamment dans nos ateliers le plus fort stock de caractères d'imprimerie qui se trouve en Amérique. Nous vendons, au comptant, et nous livrons la quantité de caractères que l'on désire.

Nous tenons également tous les genres de nouveaux matériaux d'imprimerie.

Les ordres que l'on voudra bien nous adresser par l'intermédiaire de nos agents, MM. R. C. PALMER & CO., de la Nouvelle-Orléans, seront promptement exécutés.

GEO. BRUCE'S SON & CO.,
No. 13 Chambers street,
New York.

N. B.—Les caractères employés par l'Abeille sont le Brevier (petit texte) No. 13 et la Nonpareille No. 13, de Bruce, avec les chiffres de nouveau genre comme sous le nom de "Patent figures and fractions." 24 mars—3mois

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le 16 Juin 1878. OUVERT LE DIMANCHE DE 9 A 11 HEURE DU MATIN.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont adressées.

Allais Ida Mme
Allaire Leon
Allen Lena
Bayer Philibert
Bonneau Michele
Cabocco, Antonio
Cazenave
Du Grenyal Silvacie
Esquerre Lazard
Guizardo Pascquale
Lallen Gemin
Lazarade Raoul
Lavelle Desiré
Manale Giuseppe
Nicole Isidore
Noyes Leon
(Ste Rosalie
Paquin Eugène
Pelletier John
Pelletier Mme
Pierre Joseph
Quinn Bernard
Rabin Adolphe
Rabin Mme
Rabinowitch Michiale
Rabinowitch Alexandre
Tortorici Bernardo
Vignon Pierre
Vignon Pierre.

LISTE DES DAMES.

Dufresne Delphine Mlle
Gilmore Josephine Mlle
Hunter Marie Mme

JOHN M. G. PARKER,
Maître de Poste.

SPECTACLES! BALS &c.

TROISIEME Grande Fête Champêtre DONNÉE PAR LA Société d'Assistance Mutuelle de St-Maurice, (Cinquante et Verveilles!) AU MAGNOLIA GROVE, Dans les Concours des Etats-Unis (U. S. Barracks) Gentilly-Terrasse et Bulroy.

DIMANCHE, 30 JUIN 1878.

Prix du billet . . . . . 50 cents

Dames et enfants, gratis.

Le train de la Traverse pour les prix suivants sera mis à la disposition du public.

1er prix—Une pouline en ce pour dame.
2e " —Un sélecteur en or.
3e " —Une canne ambitieuse.
4e " —Un gobelet en argent.
5e " —Une calèche vin (Château-Margaux).

Une magnifique gerbure de bateau, pomme en argent, sera donnée par le comité à la dame en demoiselle qui aura vendu le plus de cartes.

Ces prix sont en exhibition chez M. J. C. Mayer, bijoutier, No 321 rue Vieille-Levée.

On peut obtenir des invitations pour dames en s'adressant à Mr. F. V. Rathbone, No 7 rue des Français, ou No 103 rue Marigny; Mr F. Dufrêche, près des Abattoirs; Mr D. Salmon, coin Levée et Tréson; Mr Jacob Alt, coin Dauphine et Bourbon; Mr Victor Provensal, No 87 rue Bienville; Mr A. Dusel, No 211 rue Dauphine; Mr F. Brunet, No 261 rue Dauphine; Mr Romain Dufour, coin Conti et Bourgogne, ou 28 marché français.

Aucune dame ne sera admise sans une carte d'invitation.

Le programme des courses et autres amusements sera publié sous peu.

Le privilège de tenir le restaurant, les buvettes, etc., sera vendu, sur les lieux, le dimanche, 23 juin, à 3 heures P. M.

N. B.—Les billets qui ne seront pas vendus en Ville avant 10 h. le jour même de la fête seront considérés comme vendus.

6juin—Dofj au 23 et 30

GALERIE DES ARTS DE LILIENTHAL,

21.....RUE DU CANAL.....121
(Bâtisse Torre.)

Une jolie photographie artistique et durable ne peut se faire que par le PROCÉDÉ CARBON DE LAMBERT procédé dont j'ai la PATENTE EXCLUSIVE pour la Ville de la Louisiane et du Mississipi.

Le public est invité à venir examiner les photographies faites d'après ce procédé.

23dée—6m Dim MarJ

AVIS.

P. CASAUBIEILH,

A l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient de faire l'ouverture, au No 55 de la rue Ste Anne du magasin de vêtements confectionnés, de gros et de détail, attenant à son magasin bien connu des chasseurs connu sous le nom de "Magasin du Fusil Brisé, coin Rue Ste Anne et Royale. Les habitants de la campagne sont respectueusement invités à l'honorer de leurs visites; ils y trouveront du linge de travail à des prix défiant toute concurrence. Vêtements faits sur commande en toutes quantités. Coupe élégante garantie.

5mai—3m—D MarJ

A louer.

Un vaste magasin, avec une résidence de famille au premier étage, au No 8 rue Pierre, entre Dauphine et Hôpital, faisant le coin Bourbon et seulement à un demi-lot des grands marchés Français, y compris gas, water-works, citerne et les installations pour un café.

S'adresser au No 261 Vieille-Levée.

FRANÇOIS CAUHÉPÉ.

21mai—1m—mar j d.

Argent à prêter

SUR diamants, bijoux, montres, argenterie, pianos, glaces et toute espèce de marchandises en grandes et en petites sommes, à un intérêt aussi modique que celui d'aucune institution de cette ville.

Bureau de prêt de HART,
Au No 42 de la rue Baronne,
MAURICE J. HART,
Directeur.

13 jun—1an

F. Gonthier.

MARCHAND—TAILLEUR
—ET—
Importateur de Drap français, de Cassimères, etc.

VIENT de transférer ses ateliers de No 15 de la rue St. Charles, au No 156 de la rue Gravier, entre Carondelet et St. Charles, où il offre un véritable plaisir de servir ses amis et nombreux clients ainsi que le public en général. Il vient de recevoir un assortiment d'étoffes des plus vastes et des plus variées et se trouve en circonstance pour satisfaire que tous les vêtements qui seront confectionnés dans son atelier seront obtenir à des prix d'une modicité défiant la concurrence. M. Gonthier, dont la réputation est bien établie ici, est un excellent professeur de coupe et donne des leçons à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

13 nov—1an.

FOURNEAU

ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'être mis sur le marché de la Nile-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'invention est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le remède? l'offre, en outre, A VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine et pompes.

90.....rue Baronne.....90

Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

On se demande comment on peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine: Phthisie, Rhumes, Bronchite, Angine, Grenulations, Laryngite, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Maladies du Foie, de la Vessie et des Voies Urinaires, des Névralgies, pour le paraissent dans les plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus globulus, et depuis que l'extraction de son principe actif a été appliqué aux les gommages médicinales que l'on peuvent tirer de cette remarquable plante, les résultats obtenus par les praticiens les plus savants et les plus distingués ont consacré et démontré l'efficacité de l'Eucalyptus.

Le Bitters Eucalyptus, composé de la gomme de son nom, est un puissant agent contre les maladies ci-dessus.

Dépôt général: BURKE & THOMPSON, No. 6 rue de la Bourse.

NICOLAS TOMOUPITOULAS N. O.

4mai—1an

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9.....RUE DECATUR.....9

A l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il vient de faire l'ouverture, au No 9 rue Decatur, du magasin de vins et liqueurs de la Maison Laurent Lacassagne, ci-devant 25 rue Bienville, et de l'entreprendre le plus large et le plus complet.

14 mai—1an

SPECTACLES, BALS, &c.

C. B. A.
MEURTRIÈRE FÊTE ANNUELLE
DU 4 JUILLET,
DONNÉE PAR
La Société de Bienfaisance des Commis,
AUX PARK GROUNDS.

Il y aura, à cette fête :

Les plus grand feu d'artifice qu'on ait jamais vu à la Nile-Orléans ; un grand tableau.

Jeux en plein champ.

Bon dansons dans les deux bâtisses.

On peut adresser à l'un des membres de la Société les demandes d'invitations pour dames.

Prix du billet . . . . . Cinquante cents.

6juin—9dD, MercVsaSjuil

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 19 rue Dauphine, immédiatement après la Bâtisse formant l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

Bureaux du Crescent Mutual Insurance Company. — Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1878. — Une assemblée des actionnaires de cette compagnie aura lieu, aux bureaux de la compagnie, le Mercredi, 19 juin 1878, de midi à 3 heures de l'après-midi, à l'effet de voter sur la question de réduire le capital de la Compagnie ainsi que l'ont conseillé les directeurs par un vote unanime, le 3 du courant.

HENRY V. ODDEN,
Secrétaire.

5 juin—14 f

Workingmen's Hall, (Banque des Travailleurs). — Nile-Orléans, 8 juin 1878. — Le 4 du courant, à une réunion des Directeurs, M. Edgar Hincks a été élu caissier, en remplacement de M. J. B. Mandigot, démissionnaire.

EDGAR HINCKS,
Caissier.

9juin—8f.

A. BOURGET. WM FRANTZ. H. OPITZ

A. BONNET & CIE.,

66.....RUE ROYALE.....66

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils viennent en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et de bon goût chaussures spéciales tout et sont soin par le BONNET, dans les meilleures fabriques d'ici et de Nous sommes certain d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.—Les prix des commandes et des réparations de toutes sortes, ont été également réduits de 25 cts

MM. Frantz, Opitz et Krebs—sont les chefs d'atelier et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.

Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.

1er sept—1 an—DMJ.

Hôtels, Restaurants, &c.

THE ROYAL,
A Hamilton, Ontario, Canada.

THE ROYAL est le premier hôtel du Canada. Bâti dans le style moderne, meublé avec luxe, tenu parfaitement en vue du confort des personnes, il réunit tous les agréments que ces derniers sont en droit d'exiger. Les chambres sont grandes et bien aérées. Il y règne, pendant les mois d'été, une fraîcheur délicieuse. La cuisine est excellente. On prend des arrangements avec les gentlemanes qui passent la saison à l'hôtel. "The Royal" a pour succursale

THE OCEAN HOUSE,

Surnommé le Longbranch du Canada. C'est un hôtel bâti exprès pour les dames, à Burlington Beach. Les fraîches brises du lac Ontario, d'un côté, et de Burlington Bay, de l'autre, rafraîchissent une température délicieuse. On y a, en outre, les agréments de la pêche, des promenades sur l'eau, des cavalcades sur le rivage, etc. Les bains de mer y sont excellents. Pour assurer une augmentation de prix, aller occuper l'Ocean House.

L'Ocean House promet d'être le séjour favori des Américains du Sud des Etats-Unis.

Pour le prix de la pension, les arrangements à prendre, etc., écrire à

HOOD & BROTHER, propriétaires,
20mai—2f Hamilton, Ontario.

GRANDE ILE.

La Maison WILLOZ sera ouverte pour la réouverture de la saison, le 1er juin 1878.

La GRANDPILE offre plus d'avantages pour ceux qui veulent jouir de la santé en se plaisant au milieu du magnifique du Sud où l'on prend des bains de mer. Outre ces bains on peut jouir de la pêche des poissons.

La cuisine est sous la direction d'habiles cuisiniers.

Les prix de la pension sont modérés, et des arrangements particuliers seront pris avec les familles. Pour plus amples informations s'adresser au No. 183 rue Gravier, ou No 48 rue Conti ou à JEROME WILLOZ, Propriétaire.

Le bateau à vapeur JOHN F. KEANTZ, qui fait des trajets réguliers à l'île ci-dessus mentionnée, débarquera les passagers à mon wharf.

26mai—1m DMJ.

HOTEL DE L'EUROPE,
A BILOXI.

M. BOULO préviens ses amis et le public en général qu'il a disposé au mieux de manière à donner le plus entière satisfaction à ceux qui l'honorent de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une cuisine bien soignée et tout le confort désirable. Les prix sont très modérés. 1 juin—2m

Montgomery White Sulphur Springs.

Comté Montgomery, en Virginie.

L'HOTEL DES SOURCES DE SOUFRE DU COMTÉ MONTGOMERY s'ouvrira le 1er juin 1878, pour la saison d'été, sous la nouvelle direction de Colhoun, Rivers & Co. Il a été mis à neuf et meublé à nouveau. La cuisine est confiée à un cuisinier de premier ordre et les aides habiles. Les propriétaires demeurent aux anciens clients de l'établissement et au public l'assurance qu'ils ne regretteront devant amortir dépense pour maintenir la réputation dont l'hôtel jouit depuis nombre d'années.

PRIX DE LA PENSION :

Par jour.....$ 2.50
Par semaine.....14.00
Par mois.....40.00

Le chemin de fer de la Mobile vend des billets d'excursion qui seront bons du 1er juin au 1er novembre 1878.

Pour plus de détails sur les conditions, etc., s'adresser à

RIVERS & LONGLEY,
A l'Hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans.

24 mai—1m.

Où il faut aller passer l'Eté.

SI vous voulez passer l'Eté dans une région salubre, environné de paysages charmants, si vous voulez habiter quelque temps sous le plus beau climat du monde, si vous voulez vous rendre à l'hôtel vaste, confortable, largement aéré, si parfaitement dirigé, adressez-vous pour tous les renseignements dont vous aurez besoin au

NATIONAL HOTEL,
J. Q. A. LEWIS, Prop.,
17mar— Dalton, Ga.

BLADON SPRINGS,

(Sources de Bladon),
DANS L'ALABAMA,
Ouverture le 1er Mai 1878.

L'HOTEL de ces fameuses sources, qui sont les seules connues les premières en Ind, et a été ouvert le 1er mai 1878. Les personnes atteintes de maux chroniques d'estomac et d'entrailles, de maladies des reins, de vessie, de la gravelle, de foie et de la rate, de la syphilis, sous toutes les formes, de rhumatismes, les femmes atteintes des affections locales, trouveront dans ces eaux un remède assurément avoir recours à un meilleur moyen de guérison que l'usage de ces eaux dont les premiers médecins de l'Union reconnaissent l'efficacité. Un chimiste de premier ordre en a fait l'analyse et a déclaré qu'elles sont le meilleur de l'Union.

Ceux qui cherchent le plaisir trouveront à l'établissement de la bonne musique, une salle de bal, des salles pour les amateurs de jeu. On trouvera à la buvette les liqueurs et les vins les plus fins. Les steamers qui transportent la malle des Etats-Unis partiront de Mobile tous les mardis et mercredis soir. Aller et retour, $17, et le billet est bon jusqu'à ce qu'on s'en serve.

Il y a une malle tous les jours, excepté le lundi.

Pension, $40 par mois.

Pour l'analyse et les certificats s'adresser à

J. COFFEE & CO.,
Bladon Springs,
Choctaw County, Ala.

Ou à

I. L. LYONS, Agent,
Au coin des rues Camp et Gravier,
Nlle-Orléans.

1er mai—3m

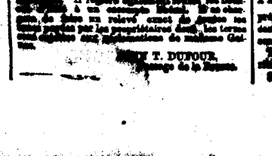

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant

96.....RUE CONTI.....96

Ce Cordial, agréable et très savoureux, est le stimulant le plus sûr que l'on ait encore produit jusqu'ici ; il est composé d'ingrédients aromatiques et amers, qui, lorsqu'on les emploie modérément, ont un excitant aussi bien qu'un stimulant pour le système digestif,—c'est aussi un dépuratif excellent.

Il n'a pas de supérieur parmi toutes les préparations de notre époque. Le propriétaire prend à l'appel de son absence les certificats de la Faculté Médicale de la Louisiane. Il guérit en guérissant les fièvres en général, et toutes désordres hépatiques ; il combat aussi la dyspepsie, la névralgie, ainsi que la constipation occasionnée par l'abus des médicaments, et les affections du sang. Il est efficace dans les maladies de la vessie et les maux de reins. C'est en quelque très puissant dans le cas d'épuisement du système.

C'est un breuvage inoffensif pour les femmes et les enfants et un excellent anti-fébrifuge. Ce Bitters est spécialement destiné à l'usage des familles.

N. B.—Se défier des imitations. Les BITTERS MALAKOFF sont renfermés dans des bouteilles portant la marque de commerce du propriétaire, et ont la signature du propriétaire, et portent un cachet rouge avec les initiales A. W.

LEON QUETROUX. OSCAR ROY

QUEYROUZE & BOIS

MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
13 juil 77—1 an. Nlle Orléans.

Avis aux Contribuables.

Il est enregistré en chemins de payer toutes les taxes à un comptoir bien avantageux pour les contribuables. Il réglera également toutes les taxes dues à un comptoir bien avantageux pour les contribuables. Il se charge, de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont exigées aux dépendances du même Gouvernement.

WM T. DUFOUR,
Percepteur de la Recette.

MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUNEWALD,

Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde, QUI EST L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE

LEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,

PIANOS DONT PLUS DE 67,000 sont faits et se vendent, tous les jours, par toute la terre, pendant une saison quelconque, ce qui démontre que ces PIANOS FAVORIS LAISSENT LES AUTRES, DE LA MARQUE DE CES INSTRUMENTS CHÉRIS.

Quelque FLÛTE LEYEL s'achète ou se loue chez GRUNEWALD, qui les loue directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de la Maison GRUNEWALD. Qu'on en trouve dans un grande contre les tentatives.

GRUNEWALD est également agent général pour la vente des PIANOS

NOS STEINWAY DOUBLE VICTORIAS qui surpassent TOUS LES AUTRES, pour la vente des pianos si recherchés, de KNABE HAINES ET FISHER, qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant, ou à crédit à des conditions modérées. — Importation directe de tout ce qui se rattache à la Musique et aux Instruments.

SYNTHÉSIS ET DÉMONSTRATIONS.

Adresser à

Louis Grunewald,
Au Grunewald Hall, No 14 & 20 de la rue Baronne.

PHILIP WERLEIN,

No. 135, RUE DU CANAL.

Le plus grand magasin de Pianos et de Musique dans le Sud.

M. WERLEIN offre un assortiment de plus de

200 PIANOS ET ORGUES

Comprenant les célèbres

Pianos Chickering

qui sont sans rivaux.

Aussi—les excellents

Pianos Mathushek, Hardman & Hale, droites et carrées.

Aussi les célèbres ORGUES renommés DE ESTEY & MASON & HAMLIN.

Aux prix les plus bas et aux conditions les plus avantageuses qui aient jamais été offertes.

PIANOS NEUFS pour $200 et au dessus, pleinement garantis.
PIANOS D'OCCASION en excellent état pour $125 et au-dessus.
ORGUES NOUVELLES pour $50 et au-dessus.

Réparation, accord, loyer et échange de pianos, sur condition.
Importation directe de musique, d'instruments de musique, etc.

19 mai—

PHARMACIE DUCONGE,

30.....RUE DE CHARTRES.....30
NOUVELLE-ORLÉANS

A. CARROUCHÉ,

SUCCESSEUR.

Les personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorable MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en tout, tout ce qui s'y rattache, en établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les produits pharmaceutiques dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. Le soin qui sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soins et célérité. Dépôt de Brou pectoral balsamique de Dandage.

Agence pour la vente du Wilson's Dysentery Remedy.

1er sept.—1 an.

H. J. RIVET,

PHARMACIEN-DROGUISTE,
Importateur de Médicaments Patentés Français.

Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Peychaud
17 mai 78.—1 an. 56 rue de Chartres et 56 rue Bienville, Nlle-Orléans, L.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, 90 RUE ROYALE.

Ouverte de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Consul,
ACHILLE DU COURTIAL.

7 mai—

PEOPLE'S LOAN OFFICE,
(Bureau de prêts sur gages)
Coin des rues Royale et Conti,
AGENT A PRÊTER
SUR LES ARTICLES DE TOUTES DESCRIPTIONS.
Aux taux les plus réduits en ville.
Aussi, toutes sortes d'objets non réclamés à vendre
A TRÈS BAS PRIX.
17 jun—6m.

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

37.....RUE BARONNE.....37

ENTRE CANAL ET COMMUNE.

Prêts de la SALLE GRUNEWALD.

20 jun—1an

P. E. SARRAZIN,

Agent pour les célèbres Cigarettes de Périque, Périque EN CAROTTES,
De A. Ricard, Convent P. O.,
Dépôts: St Jacques,
52 Gravier,
970 Decatur, New Orleans.
15 mai—3m—D Mer V

H. CASSIDY. J. F. HOGAN.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1836.)
Au No 95 de la rue du Camp,
Nlle-Orléans.

Volliers et agents pour la vente de draps en coton—marchands de draps et de détail, de Toiles unies et fantaisie, à raies, pour tentes, Tentes, Fréjets, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie, Pavillons à drapeaux, toutes coule